

LES
CARRÉS
DEC

2

2^e ÉDITION
2018

Sabrina Sabbah et Fabrice Heuvrard

RÉVISION LÉGALE ET CONTRACTUELLE DES COMPTES

100%
UTILE

18 fiches de conseils
et d'outils pratiques

 *Gualino* une marque de
Lextenso

**L E S
CARRÉS
DEC**

2

**2^e ÉDITION
2018**

Sabrina Sabbah et Fabrice Heuvrard

RÉVISION LÉGALE ET CONTRACTUELLE DES COMPTES

**100 %
UTILE**

**18 fiches de conseils
et d'outils pratiques**

 *Gualino* une marque de
Lextenso

LES CARRÉS DEC

18 fiches de conseils pour préparer l'épreuve 2 du DEC :

- le rappel complet des modalités de l'épreuve ;
- de nombreux conseils pour anticiper et préparer sereinement cette épreuve ;
- un approfondissement de la méthodologie avec des cas pratiques corrigés issus des annales de l'épreuve ;
- des outils pratiques qui vous accompagneront utilement.

Sabrina Sabbah, major de la promotion DECF 2007 d'Advancia, a été diplômée d'expertise comptable lors de la session de novembre 2013. Elle a organisé et animé des événements autour de la préparation au DEC (quiz déontologie notamment) de 2013 à 2015 au sein de l'ANECS (Association nationale des experts-comptables et commissaires aux comptes stagiaires). Elle est également co-auteur d'un livre d'exercices corrigés pour le DEC 1 et auteur d'un ouvrage consacré à l'analyse financière.

Fabrice Heuvrard a été diplômé d'expertise comptable lors de la session de mai 2014. Il est expert-comptable et commissaire aux comptes et a fondé son cabinet *ex-nihilo* en 2016. Il est modérateur du forum et site d'information : <http://www.compta-online.com> depuis une dizaine d'années, structure dont il est également associé. Il a notamment rédigé de nombreux articles et dossiers thématiques sur le stage et la préparation aux examens d'expertise comptable. Par ailleurs, il est également contrôleur adjoint du stage auprès de l'Ordre de Paris Ile-de-France.

Dans la même collection :

- DEC 1 - Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, 6^e éd. 2018, G. Lejeune et J.-P. Emmerich.
- DEC 1 - Exercices corrigés de réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, 3^e éd. 2018, S. Sabbah et K. Meghraoui.
- DEC 3 - Le Mémoire du Diplôme d'expertise comptable, 1^{re} éd. 2017-2018, C. Degrilart et T. Mehani.



© Gualino éditeur, Lextenso éditions 2018
70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux cedex
ISBN 978 - 2 - 297 - 06936 - 6
ISSN 2262-1636

Suivez-nous sur



PRÉFACE

Notre diplôme est le début d'une aventure... Il est notre identité et notre socle commun. C'est le Graal très convoité qui ouvre les portes de la grande profession du chiffre.

Ce diplôme d'État fait notre force et parfois notre faiblesse. Nous bénéficions d'une reconnaissance au niveau national et international tant sur le plan public qu'à travers la confiance que nous accordent les entreprises. La contrepartie, c'est de dépendre d'une administration trop lente pour faire évoluer les programmes et les adapter aux réalités du terrain et aux pratiques professionnelles.

Notre profession, comme toute l'économie, évolue à grande vitesse. Ainsi, le diplôme, tel qu'il est conçu aujourd'hui, accuse un certain retard et ses insuffisances sont nombreuses. Dans les années qui viennent, la responsabilité de la profession sera de s'impliquer davantage dans l'évolution de sa formation initiale afin d'assurer un avenir prospère aux futurs diplômés.

Le changement le plus marquant, en cours, est sans doute le virage numérique. Cette révolution va entraîner et entraîne déjà l'automatisation d'une grande partie des tâches classiques de la comptabilité. Nos cabinets devront se concentrer sur l'analyse et l'exploitation des données plutôt que sur leur production comme c'est le cas actuellement. Après les bouleversements dus à l'arrivée de l'informatique au siècle dernier, le numérique va profondément modifier l'organisation de nos cabinets aussi bien au niveau des services proposés que des profils de nos collaborateurs. Notre profession doit s'en réjouir, car c'est une réelle opportunité. Est-ce qu'un diplômé du DEC, après tant d'années d'études, est destiné à produire des données comptables ou à apporter de la valeur ajoutée pour soutenir la croissance de ses clients ? Nous allons enfin vendre davantage d'intelligence et moins de production.

Ainsi, la formation se trouve au cœur de la nouvelle stratégie de la profession du chiffre. Il est impératif de renforcer au plus vite la maîtrise du numérique. Dès les premières années du diplôme, les étudiants devront savoir analyser les données, gérer et rentabiliser les flux du *big data*... Pour celles et ceux qui sont déjà diplômé(e)s, la formation continue devra donner les outils nécessaires à la réussite de cette mutation. Les collaborateurs, et notamment ceux qui sont affectés à la production, auront à se former rapidement pour évoluer avec les nouvelles missions.

Pour obtenir le DEC, il n'y a aucun secret. Il faut travailler dur. Vous disposez, grâce à cet ouvrage richement documenté, d'une aide précieuse pour vous accompagner dans ce long défi. Mais n'oubliez jamais une chose, la formation ne s'arrête pas au diplôme. Si vous avez pour ambition de devenir un professionnel reconnu et performant, il faudra vous former tout au long de votre vie, mettre à jour vos acquis et augmenter vos compétences. Notre savoir est la seule garantie de pérennité dans notre profession. « *Il ne s'agit pas d'embrasser tout ce qu'il est possible de savoir, mais bien d'apprendre ce qu'il n'est pas permis d'ignorer* », Jules Ferry.

Julien Tokarz,
*Expert-comptable, commissaire aux comptes et président du Conseil régional
de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France 2012-2014.*

REMERCIEMENTS

Parmi les personnes et les organismes qui ont pu contribuer à cet ouvrage, nous tenons particulièrement à remercier Julien Tokarz, expert-comptable, commissaire aux comptes et président du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Paris Île-de-France 2012-2014, pour sa préface. Nous tenons également à remercier Swann Magrina pour sa relecture de l'ouvrage.

PRÉSENTATION

« *Seuls ceux qui prennent le risque d'échouer spectaculairement réussiront brillamment* » disait J. F. Kennedy. Si vous lisez actuellement cet ouvrage, c'est probablement que vous prenez le risque de devenir un brillant expert-comptable et nous vous en félicitons.

Nous avons conçu ce livre comme une liste de conseils et d'outils pratiques, que nous aurions aimé avoir, quand nous-même présentions les épreuves. Ce livre s'articule autour des développements suivants :

- **un rappel des modalités de l'épreuve**, pour être sûr que vous ne passiez pas à côté d'un élément essentiel dans le cadre de votre préparation ;
- **des conseils** pour anticiper et préparer sereinement cette UE ;
- **un approfondissement de la méthodologie, avec des cas pratiques** issus des annales et commentés en détails par les auteurs de l'ouvrage. Les réponses, que nous vous proposons, n'engagent que leurs auteurs : l'idée est ici de vous proposer une méthode vous permettant d'identifier rapidement l'information nécessaire parmi la masse de documentation que vous apporterez le jour de l'épreuve ;
- **des outils pratiques**, comprenant notamment une synthèse des différentes durées de validité, des propositions de rétro-planning, une liste indicative de documentation à apporter le jour J et une check-list des autres éléments à ne pas oublier.

Bon courage pour la préparation de cette épreuve qui ne pourra que faire de vous un meilleur professionnel dans votre quotidien, quel que soit le mode d'exercice que vous choisirez.

Les auteurs
Sabrina Sabbah et Fabrice Heuvrard

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ANECS	Association nationale des experts-comptables et commissaires aux comptes Stagiaires
CAFCAC	Certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes
CFPC	Centre de formation de la profession comptable
CNCC	Compagnie nationale des commissaires aux comptes
CROEC	Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables
DDL	Diligences directement liées
DEC	Diplôme d'expertise comptable
DESCF	Diplôme supérieur d'études comptables et financières
DECS	Diplôme d'études comptables supérieures
DSCG	Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
IRF	Instituts régionaux de formation
NI	Notes d'information
SIEC	Service interacadémique des examens et concours
UE	Unité d'enseignement

1 Les modalités de l'épreuve 2 du DEC : l'indispensable à savoir

Fiche 1	Les conditions requises pour se présenter à l'examen final du diplôme d'expertise comptable et le programme de l'épreuve.....	9
Fiche 2	La préparation de son rétro-planning d'inscription à l'UE 2 du DEC	15
Fiche 3	Le temps imparti : savoir gérer son temps.....	21
Fiche 4	Le coefficient des épreuves et la stratégie de présentation des épreuves au DEC...	25

2 Anticiper, s'entraîner et s'organiser !

Fiche 5	S'entraîner sur les annales	31
Fiche 6	Les principales formations spécialisées et leurs outils	35
Fiche 7	Préparer sa documentation	39
Fiche 8	L'organisation et la logistique.....	47

3 Focus sur la méthodologie de réponse à l'UE 2 du DEC

Fiche 9	Méthodologie pratique de réponse	55
Fiche 10	Premier exemple de cas pratique commenté (expertise comptable).....	59
Fiche 11	Premier exemple de cas pratique commenté (commissariat aux comptes)	67
Fiche 12	Second exemple de cas pratique commenté (expertise comptable)	73
Fiche 13	Second exemple de cas pratique commenté (commissariat aux comptes).....	81

4 Outils pratiques

Fiche 14	Synthèse des différentes durées de validité	87
Fiche 15	Proposition de rétro-planning (en fonction de la date de fin de votre stage d'expertise comptable).....	89
Fiche 16	Liste indicative de documentation à apporter	93
Fiche 17	Synthèse de la documentation jugée incontournable.....	115
Fiche 18	Check-list des éléments à apporter le jour J	117

Les conditions requises pour se présenter à l'examen final du diplôme d'expertise comptable et le programme de l'épreuve

FICHE
1

Guy de Maupassant disait : « Mieux vaut avoir plus que moins. » Essayons déjà d'avoir assez...

Avant toute chose, bien préparer la présentation de l'UE 2 du DEC nécessite de bien appréhender ses modalités pratiques :

- savoir si, quand, et jusqu'à quand, il est possible de présenter l'épreuve ;
- connaître les textes de référence dont la lecture est un pré-requis indispensable ;
- comprendre l'esprit de l'épreuve et particulièrement, ce que les examinateurs attendent des candidats.

1 ♦ LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AU DEC

A – Candidat non-titulaire du CAFAC (Certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes)

Après avoir effectué le stage réglementaire d'une durée de 3 ans (réduit à 2 ans dans certains cas), votre CROEC (Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables) appréciera la manière dont vous vous êtes acquittés de vos obligations au cours de votre stage. À l'issue de cette délibération, le comité régional du stage peut soit :

- délivrer l'attestation nécessaire pour s'inscrire aux épreuves du diplôme d'expertise comptable ;
- prolonger le stage ;
- en cas de retard dans la production des rapports semestriels de stage, accorder un délai supplémentaire de six mois, renouvelable une fois, lorsqu'il s'agit du rapport semestriel portant sur le projet de plan et de notice ;
- invalider la totalité du stage.

Les candidats à l'examen du DEC disposent d'un délai de 6 ans après la date de délivrance de l'attestation de fin de stage pour obtenir le diplôme d'expertise comptable (art. 75 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012). Au-delà de ce délai, l'attestation de fin de stage devient caduque.